

N° 2024-04-04/11

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 AVRIL 2024**

**Objet : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE
DES BATIMENTS**

Rapporteur : Monsieur Stéphane GRASSET

DATE DE LA CONVOCATION 22-03-2024	L'an deux mille vingt-quatre, Le 4 avril à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire
DATE D’AFFICHAGE 22-03-2024	Présents : M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Isabelle BOURGEONNIER, M. Stéphane TOUVET, Mme Annie SAINCILY, Mme Pierrette MAZERY, M. Dejan STANKOVIC, M. Bruno GUILLON, M. Frank MARQUET, Mme Juliette ESPINOS, Mme Françoise GAULIER, M. Stéphane VIELLE, Mme Odile GENOVA, Mme Lorraine WEISS, Mme Véronique HUYNH.
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29 PRESENTS : 23 VOTANTS : 29	Excusés représentés : Madame Elisabeth VERLY donne pouvoir à Madame Annie SAINCILY Monsieur Hervé WIOLAND donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY Madame Catherine Le DANTEC donne pouvoir à Monsieur Stéphane VIELLE Monsieur Rémy JOURDAN donne pouvoir à Madame Françoise GAULIER Monsieur Christian GASQ donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Monsieur Frank MARQUET
DATE DE LA PUBLICATION 08-04-2024	Absents :

M. Jean-Christophe HILAIRE est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20240417-2024-04-04-11-AI
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfecture : 17/04/2024

2024-04-04/11 PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi de finances pour 2024,

Vu l'avis de la commission finances en date du 13 mars 2024,

Vu la délibération n°2020-07-03/06 portant délégations permanentes du Conseil municipal au Maire, notamment l'article 25 autorisant le Maire à demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions,

Considérant les projets de rénovation énergétique des bâtiments communaux,

Considérant que ces projets sont éligibles aux dotations visant à favoriser la performance environnementale,

Considérant le plan prévisionnel de financement des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux ci-annexé ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur Stéphane GRASSET,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

APPROUVE les opérations et leurs modalités de financement selon le tableau ci-dessous :

OPERATION	GRUPE SCOLAIRE PRE SAINT JEAN EN € HT	GYMNASE PRE SAINT JEAN EN € HT	MAISON DES JEUNES LE SPOT EN € HT
ORGANISME FINANCEUR	2 946 000	2 316 000	686 000
Contrat Aménagement Régional (CAR)	850 000		150 000
% de subvention CAR	29%		22%
Dotation de Soutien à m'Investissement Local (DSIL)	441 900		
% de subvention	15%		
Conseil Départemental 78	300 000	650 000	50 000
% de subvention	10%	28%	7%

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20240417-2024-04-04-11-AI
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfecture : 17/04/2024

Fonds Vert	441 900	347 400	137 200
% de subvention	15%	15%	20%
Région		450 000	
% de subvention		19%	
Montant total des Subventions par opération en € HT	2 033 800	1 447 400	337 200
Total % Subventions	69%	62%	49%

MONTANT TOTAL DES OPERATIONS EN € HT	5 948 000
MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS EN € HT	3 818 400
POURCENTAGE TOTAL	64%

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte ou document s'y rapportant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 17-04-2024

Rendu exécutoire le : 17-04-2024

Le Secrétaire de séance

M. Jean-Christophe HILAIRE




Buc, le 08/04/2024

Le Maire
Stéphane GRASSET

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20240417-2024-04-04-11-AI
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfecture : 17/04/2024

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20240417-2024-04-04-11-AI
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfecture : 17/04/2024

Acte à classer

2024-04-04-11

1 En préparation **2** Pour signature **3** Prêt à transmettre **4** En attente retour
Préfecture **5** > AR reçu < **6** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-17T17-04-36.00 (MI252442085)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20240417-2024-04-04-11-AI (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Plan de financement prévisionnel des travaux de rénovation énergétique des bâtiments

Date de décision : 17/04/2024



Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-04-04-11 Plan financement
previsionnel travaux renovation
energetique.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte :

Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Demande de signature

Signé

Transmis

Accusé de réception

Date 17/04/24 à 09:54

Date 17/04/24 à 09:54

Date 17/04/24 à 17:04

Date 17/04/24 à 17:04

Date 17/04/24 à 17:10

Par BORDIER Frederic

Par BORDIER Frederic

Par GRASSET Stéphane

Par GRASSET Stéphane

BOURAHLA Samira

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: mercredi 17 avril 2024 17:11
À: dgs-fast
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2024-04-04-11

!:. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2024-04-04-11, télétransmis par Stéphane GRASSET.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20240417-2024-04-11-AI.

Informations sur l'acte

Numero : 2024-04-04-11
Objet : Plan de financement prévisionnel des travaux de rénovation énergétique des bâtiments
Date de décision : 17/04/2024
Date de transmission : 17/04/2024
Nature de l'acte : Actes individuels
Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.5. Subventions

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel
<https://www.efast.fr>